



Volailles de race Suisse

Procès-verbal Eleveur comité 08/16

mercredi, 23 novembre 2016, 16.00 heures

Centrale de Petits animaux Suisse, Henzmannstrasse 18, 4800 Zofingue

Présents : JM. Tièche (présidence), G. Maurer, P. Gütle, A. Ehrismann, B. Schoch, R. Schlauri, HU. Zahnd et U. Götz (procès-verbal),

Excusé : F. Schenkel

Salutations

JM. Tièche salue à l'occasion de la 8ème réunion de l'année en cours. Cette réunion est placée sous le signe de la grippe aviaire. G. Maurer a envoyé la convocation à cette réunion dans les délais.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la réunion 7/16 du 19. octobre 2016

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteure, U. Götz.

2. Liste des affaires en cours

La liste des affaires en cours est examinée et actualisée.

3. Commissions et ressorts

a) Présidence

- Infos sur la situation de la grippe aviaire

JM. Tièche communique que toutes les expositions de volailles en Suisse sont interdites jusqu'à fin janvier 2017 au moins. Il affirme que ce virus est très contagieux et hautement pathogène. Il ne sera pas possible de faire changer d'avis l'OFAS dans l'espoir d'obtenir une autorisation des expositions de volailles. L'OFAS, des spécialistes de Sempach, l'Aviforum et les vétérinaires sont d'avis que ce virus hautement pathogène représente un trop grand risque pour les élevages avicoles. En Allemagne, l'exposition nationale de volailles a également été annulée.

- Ordre du jour de la CPP

JM. Tièche a reçu l'offre de M. Marc Böhler pour l'exposé dans le cadre de la CPP :

Décision: Le comité accepte l'offre à l'unanimité.

Le samedi matin se déroulera l'exposé et l'après-midi la partie statutaire de la CPP. Le comité discute l'ordre du jour de la CPP et le complète.

Décision: L'ordre du jour de la CPP est adopté à l'unanimité et transmis pour expédition.

b) Finances

Dans le règlement d'expositions 2006, au point IV, Dispositions finales, article 13, caractère obligatoire, alinéa 2, figure ce qui suit : « Si l'exposition doit être annulée pour une raison majeure, la finance d'inscription sera remboursée, après déduction d'une participation aux frais occasionnés.».

Proposition:

Chaque exposant prend en charge une participation aux frais de CHF 20.-.

En contrepartie, il reçoit le prix spécial « Plume avec œuf ».

Le solde de la finance d'inscription est remboursé à l'exposant par P. Gütle.

G. Maurer va rédiger une lettre d'information pour les éleveurs. Les exposants doivent envoyer un bulletin de versement à P. Gütle, afin de recevoir la finance d'inscription restante.

Décision: La proposition est adoptée à l'unanimité par le comité. Le remboursement des finances d'inscription aux exposants, après déduction de la participation aux frais de CHF 20.-, se fera par P. Gütle, d'ici à fin mars 2017.

P. Gütle est à jour avec les finances de l'exposition annulée à Martigny.

c) Commission de formation

- Rapport sur l'examen final des juges

Le 11 novembre 2016 se sont déroulés les examens finals des candidats juges. Tous les candidats ont très bien réussi l'examen. Il s'agit de : Buchetti Pierre-Antoine, Hunacek Ludmilla, Oulevay Lionel, Vielle Jgor, Vogel Jürg et Schürch Hanspeter.

Walter Gloor va proposer l'admission des nouveaux juges au sein de l'Association lors de l'AG de celle-ci.

- Demande de Petits animaux Berne-Jura pour un cours d'éleveurs de volailles et un cours de préposés avicoles en 2018.

La division avicole de Petits animaux Berne-Jura aimerait organiser un cours d'éleveurs au printemps 2018 et un cours de préposés en automne 2018.

Décision: A l'unanimité, le comité accorde son autorisation pour les cours d'éleveurs et de préposés de la fédération cantonale Berne-Jura durant l'année 2018.

d) Membres et Europe

- Quarantaine

U. Götz va placer un encadré dans la Tierwelt en janvier 2017 et lancer un appel aux participants à la CPP, afin de voir si quelqu'un aurait la possibilité d'organiser la quarantaine dans son canton, après l'exposition EE des 9 au 11 novembre 2018. Ce sont 150 à 250 animaux qui sont attendus.

U. Götz va voir si et à quelles conditions il serait possible d'effectuer la quarantaine dans son propre poulailler.

Volailles de race Suisse souhaite ne pas mettre à disposition une quarantaine, car il est presque intolérable d'enfermer les animaux dans des boxes durant 4 à 6 semaines.

e) Expositions

- Nationale 2016
Rapport sur la réunion du CO le 17 nov.

F. Albertoni et son CO ont pour idée d'organiser une «Soirée de solidarité en Valais» durant le même week-end.

Le samedi après-midi, une visite commune de la Fondation Barry et une dégustation de vin. Le soir, il y

aura un souper copieux, boissons comprises, pour CHF 40.- par personne. Il y a la possibilité de passer la nuit dans un hôtel réservé.

Le dimanche matin, le CO organise un brunch.

Le prix d'exposition sera distribué lors de cette manifestation.

Souper du samedi soir	CHF 40.-
Brunch du dimanche matin	CHF 20.-
Nuitée par personne	CHF 65.-

Le coût se monte à Fr. 125.- par personne

Il est possible de ne participer qu'au souper ou qu'au brunch.

Les boissons sont comprises.

Proposition: Les coûts de la manifestation non couverts sont pris en charge par Volailles de race Suisse.

Décision: La proposition est adoptée à l'unanimité.

G. Maurer va informer les éleveurs, le délai d'inscription est fixé au 5 décembre 2016.

HU Zahnd informe que tous les prix supplémentaires et les prix d'honneur déjà livrés ou fabriqués se chiffrent à CHF 800.- au total.

Les coûts pour la fabrication des vitraux de société se montent également à CHF 800.-.

Il a été possible d'annuler la commande des divers rubans.

En revanche, le prix d'exposition «Plume avec oeuf» est déjà coulé et devra être payé intégralement.

B. Schoch communique qu'il a informé les juges étrangers par courrier que l'exposition n'aurait pas lieu.

- **Autres tâches finales**

Les hôtes invités à l'inauguration doivent encore être informés de l'annulation de l'exposition par G. Maurer.

R. Schlauri va informer les juges suisses de l'annulation de leur engagement.

- **Nationale 2018**

HU. Zahnd a transformé le contrat de Martigny en une exposition de couples pour l'exposition commune de Fribourg. Le contrat sera soumis au CO de Fribourg. Ensuite, il sera approuvé par le comité et transmis pour adoption par les délégués lors de l'AD. Par catégorie, il faudra au minimum 24 sujets à Fribourg pour un champion suisse.

Décision: Le contrat d'exposition est adopté à l'unanimité par le comité et transmis au CO de Fribourg.

- **Nationale 2020**

- **Contrat d'exposition**

HU. Zahnd va adapter le contrat et l'envoyer pour examen à U. Weiss. Lors de la réunion de janvier, le contrat pourra être adopté et signé par les deux parties.

HU. Zahnd va informer le président du CO, U. Weiss, qu'il peut réserver définitivement la halle d'exposition.

f) Commission pour la protection animale

A. Ehrismann

- **Grippe aviaire**

La commission pour la protection animale a regretté, lors de sa dernière réunion, que Volailles de race Suisse n'ait pas informé plus tôt sur la situation de la grippe aviaire. L'aide-mémoire élaboré par A. Ehrismann sera traité lors de la réunion de janvier..

g) Communication

- Avancement de Facebook

Il faudra un certain temps pour que la page Facebook de Volailles de race Suisse soit davantage connue.

4. Association des juges

R. Schlauri est en train de préparer l'AG de l'Association des juges.

5. Demandes / Subventions / Propositions

Il n'y en a pas.

6. Invitations / délégations

Pour deux invitations, des délégations sont désignées.

7. Communications

JM Tièche informe sur la dernière réunion du comité de Petits animaux Suisse, le 19 novembre.

Communications des membres du comité:

- B. Schoch a remis les nouvelles chemises et elles devront être portées à Martigny. Il faudrait aussi les porter lors des manifestations officielles.
- M. Strasser souhaiterait remettre la gestion du bien immobilier à HU. Zahnd au début de l'année. Il resterait en fonction comme membre du comité et du Conseil de la Fondation jusqu'à la fin de l'année 2018.
- F. Schenkel serait intéressé par cette tâche. Elle figurera à l'ordre du jour des prochaines réunions du comité.

8. Divers

- Prochaine réunion du comité : 18 janvier 2017, 16.00 heures à Zofingue

Procès-verbal: U. Götz

Trad. MB